

Le Palais-Royal

L'histoire du Palais-Royal débute en 1624, lorsque le cardinal de Richelieu devient Secrétaire d'État et acquiert rue Saint-Honoré l'hôtel de Rambouillet, afin de loger près du Roi, installé au Louvre. L'année suivante, il achète les terrains qui bordent le bâtiment, puis, à partir de 1633, procède à une campagne d'acquisitions qui ne s'arrête qu'avec sa mort. C'est ainsi que naît le Palais-Cardinal.

L'architecte Jacques Lemercier transforme le bâtiment d'origine en un palais, puis un nouveau quartier qui s'étend entre les actuelles rues de Richelieu, des Petits-Champs, des Bons-Enfants et Saint-Honoré. A sa mort, Richelieu lègue à Louis XIII un quartier structuré par une porte de ville, des voies majeures, un palais, un jardin public et un lotissement en pourtour.

De 1643 à 1652, ce palais est habité par le jeune Louis XIV et sa mère, la régente Anne d'Autriche, qui transforme les décors de l'aile Est, dont il reste notamment le grand balcon forgé au 6 de la rue de Valois, qui faisait partie des communs. Les lieux subissent de nombreuses transformations au fil du temps, avec des architectes prestigieux, Hardouin-Mansart, Cartaud ou Contant d'Ivry, sous la houlette de la famille d'Orléans, qui hérite du Palais devenu Royal. Monsieur, le frère du Roi Louis XIV qui habitait les lieux depuis 1661, le reçoit à titre d'apanage, acte pris par des lettres-patentes édictées en février 1692.

Au XVIIIe siècle se succèdent dans les murs Molière, puis Lully, qui occupent la salle de théâtre (alors à l'emplacement de l'aile Est de la cour de l'Horloge au Conseil d'État). Le Régent Philippe d'Orléans, grand protecteur des arts, y accueille une myriade d'artistes et constitue une collection d'œuvres d'art de premier plan. Avec l'accord de son cousin Louis XVI, le petit-fils du Régent, duc de Chartres et futur « Philippe-Egalité », entreprend de grands travaux et abandonne son apanage. Pour financer ces transformations, il confie à l'architecte Victor Louis la mise en œuvre d'un projet immobilier d'ampleur destiné à lui assurer des revenus, par la construction de maisons uniformes et de rapport sur le pourtour du jardin, avec, au rez-de-chaussée, des galeries donnant sur des boutiques. Le Palais-Royal tel que nous le connaissons est né. L'opération se solde par un échec en 1786 du fait de difficultés financières et l'aile ouest du palais n'est pas construite.

En 1789, le Palais-Royal est un des hauts lieux du Paris révolutionnaire : Camille Desmoulins appelle à la Révolution le 12 juillet dans le jardin, de nombreux événements s'y déroulent. 1814 voit revenir la famille d'Orléans. L'architecte Pierre-François-Léonard Fontaine propose alors un projet de réhabilitation des bâtiments partiellement détruits à la Révolution : création des terrasses encadrant la Cour d'honneur, rénovation du Théâtre français, construction du pavillon de Valois et de l'aile Montpensier. Assisté de Charles Percier, son alter ego des grands chantiers de l'Empire, il achève en 1831 ces travaux. Notamment la galerie d'Orléans, restée pendant quarante ans une galerie de bois, qui fermait le quadrilatère et disparaît en 1935, ne laissant que les deux promenades hautes.

L'aile Montpensier ne fut jamais occupée par son destinataire : Louis-Philippe d'Orléans devient en effet Roi des Français en 1830 et s'installe aux Tuileries. Le bâtiment reste donc un lieu de passage. L'avènement de la IIème République en 1848 destine le Palais, devenu national, à de nouvelles fonctions : expositions de peinture et sculptures, puis, en 1859, Ministère des colonies dont le ministre, le prince Jérôme Bonaparte, dédie les appartements à son usage personnel et celui de son épouse, Marie-Clotilde de Savoie.

L'essentiel de la décoration actuelle de l'aile Montpensier date de cette époque. En 1870 après la chute du Second empire, s'y installent diverses administrations : la Cour des comptes de 1875 à 1910 ; l'Institut international de coopération intellectuelle, ancêtre de l'UNESCO, de 1933 à 1939. Après la Seconde guerre mondiale, le Conseil économique – aujourd'hui Conseil économique, social et environnemental – occupe les lieux et héberge en juillet et août 1958 le Comité consultatif constitutionnel auquel le général de Gaulle vient présenter son projet de Constitution : c'est donc tout naturellement que le Conseil constitutionnel s'y installe, dès sa création, fin 1958.

Sur le plan architectural, l'aile Montpensier fait l'objet d'un pari audacieux pour l'époque de sa construction (1829-1831) : sa structure est en fer forgé. Les travaux récents de rénovation du bâtiment ont permis de révéler cette charpente métallique, au 4ème étage du bâtiment. La décoration des espaces de réception au 1^{er} étage mélange le style de l'architecte Pierre-François-Léonard Fontaine de 1830 (notamment le grand escalier, le parquet du petit salon ou les décors du bureau du Président) et celui de 1859 par Pierre Chabrol (en particulier les plâtres du grand salon, la frise de la salle à manger ou les décors peints de la salle de délibérés).

Dans son *Histoire du Palais Royal*, ouvrage publié en 1834 dont l'original est conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, à Charenton, l'architecte Pierre-François-Léonard Fontaine a illustré de gravures rehaussées à l'aquarelle, la décoration toujours visible des différentes pièces de l'aile Montpensier et les autres lieux emblématiques du Palais-Royal. Des reproductions de certaines de ces gravures sont désormais visibles dans les locaux du Conseil constitutionnel.

Visite virtuelle du Conseil constitutionnel